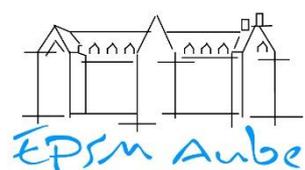


# Le livret des proches aidants

CATTP et équipe mobile TSA-TND

« Au fil des autres »





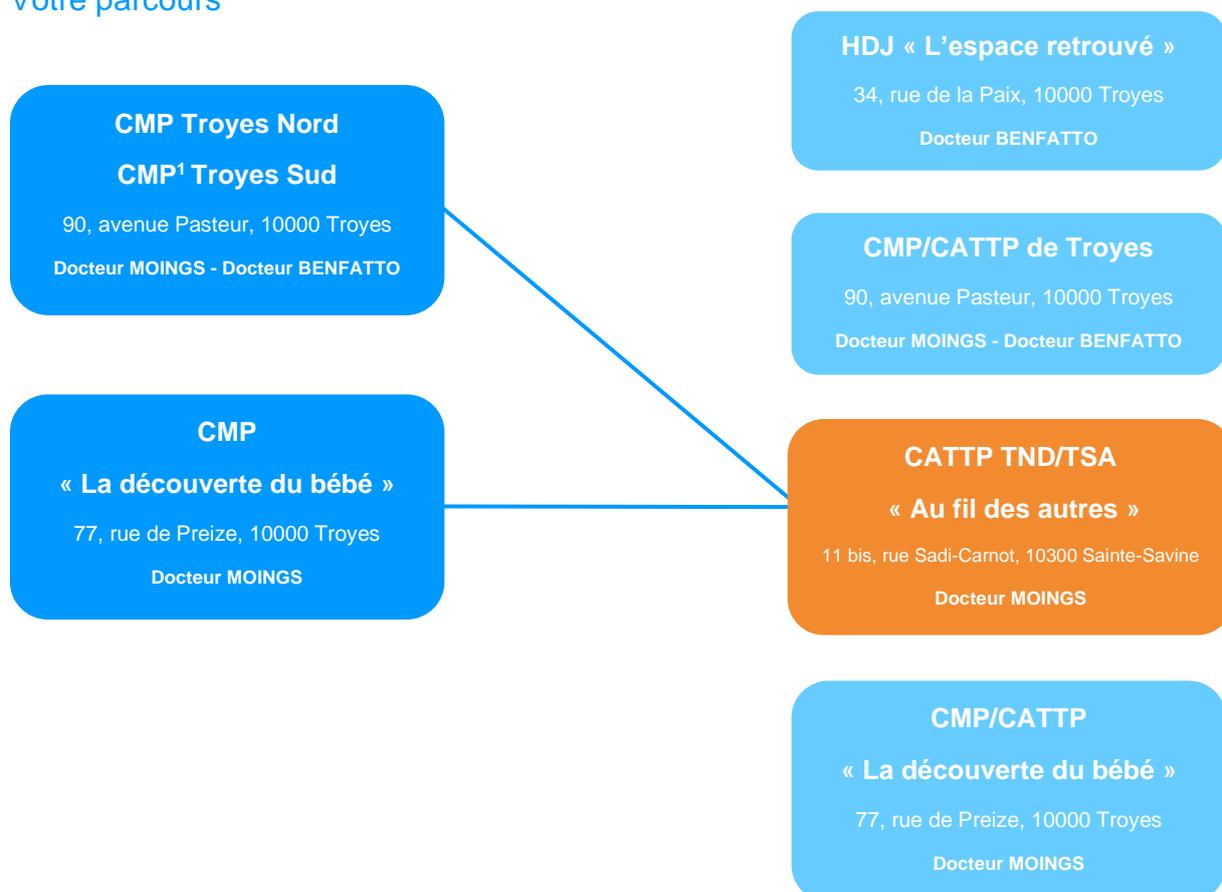
## Découvrir le CATTTP « Au fil des autres »

Vous avez été reçus par un médecin pédopsychiatre du CMP dont vous dépendez, à la suite d'interrogations au sujet du développement de votre enfant. Il existe différentes unités de soins pour accompagner les enfants :

- Hôpital De Jour (HDJ)
- Centre Médico Psychologique (CMP)
- Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTTP)

Le médecin vous oriente vers le CATTTP « Au fil des autres ». C'est une unité dédiée à l'accompagnement des enfants de 18 mois à 6 ans qui présentent des particularités de développement (Troubles du Neuro-Développement – TND).

### Votre parcours



Nous sommes une équipe pluriprofessionnelle composée :

- d'un médecin responsable du service, Docteur Karima MOINGS
- d'une Cadre de Santé , Véronique PLOYEZ
- d'une Assistante Médico-Administrative, Sabrina DETOURBET
- d'un psychologue et coordinateur, Gilles MARCELLOT
- d'une neuropsychologue, Charline CERF
- de deux éducatrices, Jenny LUDOT et Ophélie KWASNIAK
- d'une infirmière, Adeline SEGUIN
- d'une psychomotricienne, Valérie MOZER
- d'un musicothérapeute, Jean-Marc REYNAUD

La secrétaire sera  
votre première  
interlocutrice à  
l'accueil et au  
téléphone

## Le parcours proposé à votre enfant

Le médecin du CMP vous a orienté au CATTP « Au fil des autres » afin de soutenir le développement de votre enfant. Pour cela, une collaboration avec notre équipe va se construire.

Cette collaboration débute par un temps d'échange avec vous et une phase d'observation de votre enfant pour aboutir à un projet personnalisé adapté. Une personne référente, éducatrice ou infirmière, le coordonnera avec vous.

Pour ce projet personnalisé, nous vous proposons :

- Des suivis avec les différents professionnels selon les objectifs définis
- Des points réguliers entre vous et l'équipe
- Des espaces de parole et de soutien pour vous et vos proches

Cet accompagnement se fera à  **votre domicile, dans nos locaux et dans les différents lieux fréquentés**  par votre enfant.

Le dialogue et l'échange sont essentiels. En tant que parent, votre implication au centre du parcours de votre enfant est essentielle. Vous serez tenus informés des objectifs des séances : nos comptes rendus et nos bilans vous seront expliqués.

Notre CATTP a pour mission de mettre en place des interventions intensives et ciblées. Le projet est évalué en continu avec vous et s'adapte à l'évolution de votre enfant. L'une de nos actions sera de trouver, ensemble, une orientation adaptée. Des interventions plus ponctuelles seront possibles pour soutenir cette orientation.

Votre implication dans ce  
projet est fondamentale



## Nos missions

1. Favoriser le développement global de votre enfant en participant à son équilibre psycho-affectif et au développement de son autonomie, de son intégration sociale et scolaire
2. Vous soutenir dans les échanges avec les différents partenaires accompagnant votre enfant (crèche, école...)
3. Favoriser l'accès aux soins médicaux

Selon les priorités définies au cours du projet psycho-éducatif, différents axes de travail pourront être proposés :

- La communication et le langage
- Les relations sociales
- Les compétences cognitives
- Les compétences psychomotrices
- L'autonomie
- L'habituatation aux soins
- Les apprentissages scolaires

## Vos droits

Votre enfant et vous avez le droit :

- Au respect de votre personne, de votre histoire, de votre religion, de vos opinions et de votre image
- À la protection contre toutes violences, négligences et mauvais traitement
- Au respect de la confidentialité

## Nos engagements

Nous nous engageons à appliquer les recommandations de bonnes pratiques professionnelles élaborées par la Haute Autorité de Santé (HAS).

Nous nous engageons à respecter les règles du secret médical partagé. Avec votre accord, des informations concernant votre enfant pourront être échangées avec des partenaires essentiels.

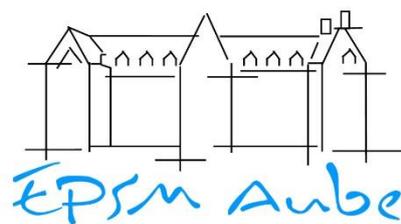
## Nos engagements mutuels

Vous, parents, et nous professionnels nous engageons à honorer les rendez-vous fixés et à prévenir en cas d'empêchement. Ensemble, nous nous engageons à collaborer dans le respect et la bienveillance.

## Dois-je payer ?

Les soins apportés par notre équipe s'inscrivent dans l'action du service public de santé ou sont pris en charge par la Sécurité sociale.

Nous vous invitons à consulter le tableau d'affichage sur lequel figure la charte de l'utilisateur et le règlement intérieur.



**CATTP et équipe mobile TSA-TND « Au fil des autres »**

11 bis rue Sadi-Carnot

Secrétariat 03 25 28 30 40

du lundi au vendredi de 9h à 17h

[epsma.sec-aufildesautres@hcs-sante.fr](mailto:epsma.sec-aufildesautres@hcs-sante.fr)